

MAIRIE
1 Place de l'Eglise
25390 FOURNETS LUISANS

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 30 septembre 2020
Mercredi trente septembre deux mil dix vingt à 20 h 30

Date de convocation : 25 septembre 2020

Date d'affichage : 5 octobre 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : MMES Christine MYOTTE-DUQUET, Elise BIBET, Brigitte BOLE, Pauline DAUDEY, Pascale HAWRYLISZYN, Sylvie QUERRY, Marie-Josèphe VERMOT, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, François CUENOT, Johny JAMEAUX, Rudy LEGRAND, Florian MILLESSE, Frédéric MUSY.

Absent excusé : -

Absents : -

Secrétaire de séance : M. François CUENOT

Le compte-rendu du mois précédent, lu par M. Christophe GUINARD, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

COMMUNAUTE DE COMMUNES (CCPHD)

- Le Maire fait un compte-rendu de la réunion communautaire du 14 septembre (**le compte-rendu complet peut être consulté en mairie**) :
 - o Projet d'acquisition de terrain par la Communauté de Communes dans le cadre de l'extension du bâtiment administratif ;
 - o Embauche de 2 agents pour satisfaire aux besoins du service technique et du service assainissement ;
 - o Les communes s'étant approvisionnées en masques (2 par habitant) par l'intermédiaire de la Communauté de Communes, celle-ci procédera à la refacturation aux communes après déduction des aides diverses ;
 - o PLU intercommunal : un avenant a été validé pour de nouvelles réunions d'information et des interventions complémentaires de DAT Conseils et du cabinet Waechter pour les nouveaux élus ;
 - o Traitement des boues de station d'épuration : 2 nouveaux lots ont été attribués par la Communauté de Communes (surcoût de 370 000.00 €) :
 - Lot 1 déshydratation mobile des boues : Société ASTRADDEC
 - Lot 2 transport et valorisation par compostage des boues : Société AGRICOMPOST70 ;
 - o GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) : le conseil municipal donne son accord à l'adhésion de la CCPHD dont la commune

est membre, à un syndicat mixte ouvert compétent en GEMAPI et plus largement, dans les domaines d'actions détenus par la Communauté en matière d'environnement et de grand cycle de l'eau sur les bassins versants du Dessoubre, du Doubs franco-suisse, du Doubs médian et du Cusancin.

SYNDICAT DE L'EAU

- Compte-rendu des dernières réunions syndicales rapportés par MM. François CUENOT et Frédéric MUSY :
 - o M. Jean-Charles VIPREY a été élu Président du Syndicat en remplacement de M. Pierre VUILLEMIN, démissionnaire ;
 - o Des travaux de renouvellement de canalisations sur la commune des Combes seront réalisés pour la somme de 44 465.00 € par l'entreprise VERMOT SAS.

FINANCES COMMUNALES

- Le Maire et le 1^{er} adjoint ont rencontré M. COMMAN, Trésorier Municipal, afin de faire le point sur les capacités financières de la commune en ce début de mandat.
- Taxe d'aménagement : le conseil municipal décide de ne pas le modifier pour 2021. Pour rappel, il est de 2% sur la commune.

BOIS ET FORETS

- La vente de bois du 23 septembre a eu lieu de façon dématérialisée (en ligne) en raison des mesures sanitaires. Le lot n°28 (Les Prés Juans – 370 m³ sous écorce) a été vendu à l'entreprise RHD Productions au prix de 22 324.00 € HT soit 60.33 € / m³.
- M. Paul ROGNON fait un compte-rendu de l'Assemblée Générale des Communes Forestières du 10 septembre dernier.
- Une rencontre avec M. Pascal GENESTIER, Garde-Forestier, est prévue le samedi 3 octobre en forêt communale.

AGRICULTURE / ASSAINISSEMENT

- M. Frédéric MUSY, délégué communal « assainissement », fait un compte-rendu de la réunion de communauté de communes du 29 septembre :
 - o Pour rappel, la Communauté a pris la compétence assainissement depuis le 1^{er} janvier 2020.
 - o Une taxe assainissement de branchement sera à payer pour chaque nouvelle construction d'habitation, d'un montant de 1 500 euros.
 - o Un contrôle sera effectué par la CCPHD afin de vérifier que le raccordement est correct.

BATIMENTS COMMUNAUX

- Le conseil municipal a fait une visite de tous les bâtiments communaux le 19 septembre dernier. Plusieurs points seront à revoir :

- Aménagement éventuel par la commune du local sous-sol de l'ancienne cure du Luisans ;
- Une étude sera réalisée pour la réfection de la façade de l'ancienne cure du Luisans (prise de contact avec SOLIHA).
- Le dossier de mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public est en cours, M. le Maire ayant pris contact avec la DDT pour finaliser la mise en œuvre d'aménagements nécessaires.
- Des cours de yoga, animés par Mme Ornella Purguy, ont débuté chaque jeudi soir à la salle des fêtes de 18h15 à 19h30. Le conseil municipal décide des modalités de location suivantes :
 - Tarif de la location : 60 € / mois, payable par trimestre ;
 - Une caution de 500 € sera demandée à Mme Purguy ;
 - Une convention de mise à disposition de la salle des fêtes sera établie et annexée à la présente délibération.

MATERIEL COMMUNAL

- Le conseil municipal décide d'acquérir une balayeuse adaptable au tracteur communal. Suite à démonstration et à réception de devis, ce matériel sera acheté à l'entreprise Terre Comtoise, au tarif de 5 160.00 € TTC.
- Des devis sont en cours d'étude par la commission « communication » pour l'achat d'un PC portable et d'un vidéoprojecteur pour la mairie.

URBANISME / ENVIRONNEMENT

- Une rencontre a eu lieu entre Messieurs VERMOT-GAUD (Le Luisans) et M. PETERS, instructeur urbanisme de la Communauté de Communes, suite à l'octroi d'un Certificat d'Urbanisme concernant un terrain zoné « constructible » dans le PLU en vigueur et « naturel » dans le projet de PLU intercommunal. Messieurs VERMOT-GAUD ont déposé une doléance sur le registre de la mairie prévu à cet effet.
- Suite à la demande de Mme Monia FIORENDI d'acquérir du terrain communal pour aisanse au Luisans, le conseil municipal décide de garder cette parcelle n°AB 141 pour des futurs projets d'ordre communal.
- Le permis d'aménager de la future tranche de lotissement « les Prises 4 » aux Fournets, a été déposé en date du 17 septembre 2020.
- Lecture de courriers de demande de terrain à bâtir sur la commune :
 - M. Alexandre BULIARD (Fournets-Luisans) ;
 - M. Julien QUERRY (Grand'Combe-Châteleu).
 Ces demandes seront inscrites sur la liste d'attente pour le futur lotissement.
- Etude de différents dossiers d'urbanisme :
 - P.C. Usibois du Doubs pour la démolition d'un bâtiment existant et l'extension d'un bâtiment de stockage bois ;
 - P.C. CUENOT François et Aurélie pour la reconstruction d'une maison d'habitation suite à incendie ;
 - D.P. CHOPARD-LALLIER TP pour l'aménagement d'un dépôt de déchets inertes à la Racine ;



- D.P. MILLESSE Florian pour la création d'une extension semi-enterrée aux Sorbiers ;
- D.P. MYOTTE-DUQUET Grégory pour l'implantation d'une piscine semi-enterrée de 35 m² aux Sorbiers.

ACTION SOCIALE ET CULTURELLE

- En raison des mesures sanitaires liées à l'épidémie de covid-19, le repas annuel des aînés n'aura pas lieu en janvier 2021. Il est décidé que toute personne de + de 65 ans recevra un colis de la part de la commune. Des devis seront demandés.
- Compte-rendu de la réunion « tourisme » par les référents communaux à la communauté de communes.

ENFANCE / ECOLE

- Un contrat à durée déterminée a été conclu entre la commune et Mme Christine CHAUDAT pour accompagnement des élèves dans le bus 4 heures par semaine, durant l'année scolaire.
- Parmi les mesures sanitaires à respecter à compter du 14 septembre et jusqu'au 12 octobre 2020 (dans l'attente de nouvelles directives), le port du masque est obligatoire pour les personnes de + de 11 ans dans le périmètre de 50 mètres autour de l'école 30 minutes avant et après l'entrée ou la sortie des élèves.
- Demande de M. GUILLOT, Directeur de l'école des Fournets, d'étudier la possibilité d'ouvrir un poste d'ATSEM pour la classe de Grande Section et CP sur quelques heures hebdomadaires. M. le Maire prendra contact avec M. GUILLOT pour discuter de ce point.

COMMUNICATION

- La commission communale propose au conseil municipal la création d'un site internet pour la commune. Diverses offres ont été reçues, et une prise de contact a été faite avec « le Réseau des Communes », spécialisé dans ce genre de site. Le conseil municipal valide l'offre du pack n°1 (pack basique à compléter à la carte, avec possibilité d'options) pour un montant annuel de 372 € TTC. Les démarches nécessaires seront mises en œuvre pour la fin de l'année.

DIVERS

- Remerciements d'associations suite au versement de la subvention annuelle : Don du Sang, Ligue contre le cancer.
- Courrier de M. l'Inspecteur d'Académie du Doubs remerciant les communes pour leur investissement lors de la rentrée scolaire qui s'est bien déroulée dans ce contexte difficile.

Vu, le Maire,
Thierry COURTOIS

